

# INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA COMMUNICATION (ISTC POLYTECHNIQUE)

## 1- PRESENTATION

L'Institut des Sciences et Techniques de la Communication, en abrégé **ISTC Polytechnique**, est un établissement d'enseignement supérieur professionnel qui assure la formation et le perfectionnement dans les métiers de l'information et de la communication.

A ce titre, il est chargé de :

- organiser des séminaires, ateliers, conférences et autres activités liées à l'information et à la communication ;
- conduire des études et recherches sur l'évolution des sciences et techniques de l'information et de la communication ;
- participer aux échanges avec les établissements et organismes nationaux ou étrangers ayant les mêmes objectifs.

L'ISTC Polytechnique a son siège à Abidjan, plus précisément à Cocody, boulevard de l'université, en face de la Cité des 166 logements.

L'ISTC Polytechnique est un Etablissement Public National à caractère administratif. Créé par le décret n°92-454 du 22 juillet 1992 tel que modifié et complété par les décrets n° 2001-599 du 19 septembre 2001 et n° 2015-476 du 1<sup>er</sup> juillet 2015, il est placé sous la tutelle technique du Ministre de la communication, et de l'Economie Numérique , sous la tutelle économique et financière des ministres de l'Économie et des Finances, du Budget et du Portefeuille de l'Etat.

L'établissement a été créé pour satisfaire les besoins croissants en communication tant pour les métiers classiques que sont le journalisme, la production audiovisuelle, les techniques des médias, que pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication et la communication d'affaires en publicité et en marketing.

L'ISTC Polytechnique se veut aussi une réponse à la volonté de l'Etat de Côte d'Ivoire de former sur place des cadres de haut niveau, à la fois pour la Côte d'Ivoire, mais aussi pour la sous-région francophone et cela dans le cadre d'une politique volontariste de coopération sud-sud.

L'ISTC Polytechnique tire sa spécificité de sa politique de formation qui intègre harmonieusement les connaissances générales et la formation pratique.

Cette politique de formation repose ainsi à la fois sur les atouts reconnus aux structures de formation universitaires et sur l'orientation pratique des structures de formation professionnelles.

## 2- UN GROUPE DE CIND (5) ÉCOLES

L'Institut des Sciences et Techniques de la Communication (**ISTC Polytechnique**) est un groupe de cinq (5) écoles représentant cinq (5) parcours de formation professionnelle :

- Une École de Journalisme ;
- Une École de Production audiovisuelle ;
- Une École des Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel ;
- Une École de Publicité-Marketing ;
- Une École des Arts et Images Numériques.

### 3- ENTREE A L'ISTC POLYTECHNIQUE

#### ❖ Voie de concours

L'entrée à l'Institut des Sciences et Techniques de la Communication (**ISTC Polytechnique**) pour tous les Parcours de formation, niveaux et régimes, se fait par voie de concours : concours directs cours du jour et concours directs cours du soir.

#### ❖ Niveaux de recrutement

##### Concours directs cours du jour & Concours directs cours du soir

- **1<sup>ère</sup> année de Licence Professionnelle (LP1)** : Baccalauréat toute série ou diplôme équivalent ;
- **2<sup>ème</sup> année de Licence Professionnelle (LP2)** : Licence Professionnelle 1, BTS de la spécialité choisie, DIS-COM (en Journalisme) ou diplôme équivalent ;
- **3<sup>ème</sup> année de Licence Professionnelle (LP3)** : DISCOM de la spécialité ou diplôme équivalent ;
- **1<sup>ère</sup> année de Master Professionnel (MP1)** : Licence professionnelle dans le Parcours de formation choisi ou diplôme équivalent ;
- **2<sup>ème</sup> année de Master Professionnel (MP2)** :
  - \* **Pour l'École de Journalisme** :
    - DESS en Journalisme
    - Master Professionnel 1 en Journalisme
  - \* **Pour l'École de Production Audiovisuelle** :
    - DESCOM en Production Audiovisuelle
    - Master Professionnel 1 en Production Audiovisuelle
  - \* **Pour l'École des Arts et Images Numériques** :
    - Master Professionnel 1 en Arts et Images Numériques

#### 4- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- Une fiche de candidature dûment remplie et imprimée en ligne ;
- Une demande d'inscription au concours imprimée en ligne et signée par le ou la candidat(e) ;
- Une fiche d'inscription au concours imprimée en ligne ;
- Une fiche de table du concours imprimée en ligne ;
- Un extrait d'acte de naissance ou une copie de jugement supplétif en tenant lieu ;
- Une copie de la carte nationale d'identité ou de l'attestation d'identité en cours de validité ;
- Une copie et l'original du Diplôme ou de l'équivalence à faire authentifier à l'ISTC Polytechnique ;
- Les copies et les originaux des bulletins de notes de la classe de terminale pour les candidats à la Licence Professionnelle à faire authentifier à l'ISTC Polytechnique ;
- La copie du reçu de paiement des frais d'inscription au concours délivré par TresorPay ;
- Un certificat de visite et contre visite délivré par le centre médical de l'ISTC Polytechnique ;
- Un certificat de non-bégaïement délivré par le centre médical de l'ISTC Polytechnique ;
- Une attestation de non-redevance de la scolarité pour les anciens étudiants de l'ISTC Polytechnique ;
- Une attestation de non-redevance pour les étudiants logés au campus de l'ISTC Polytechnique ;
- Un curriculum vitae (CV) détaillé (**PL2, PL3, MP1 et MP2**) ;
- Une attestation de travail et/ou la photocopie de la carte professionnelle pour les candidats justifiant d'une expérience professionnelle continue, avérée, de cinq (05) années minimum, dans le Parcours de formation choisi et titulaires, au moins, d'un Baccalauréat ou Diplôme équivalent ;
- Une autorisation d'inscription à l'ISTC Polytechnique, dûment renseignée, imprimée en ligne à faire signer par l'organisme employeur, pour les candidats justifiant d'une expérience professionnelle continue, avérée, de cinq (05) années minimum, dans le Parcours de formation choisi et titulaires, au moins, d'un Baccalauréat ou Diplôme équivalent ;
- Tout document susceptible de valoriser le dossier de candidature ;
- Des réalisations professionnelles pour les candidats justifiant d'une expérience professionnelle continue avérée, de cinq (05) années minimum, dans le Parcours de formation choisi et titulaires, au moins, d'un Baccalauréat ou Diplôme équivalent ;
- Une fiche d'engagement pour le paiement des frais de scolarité dûment renseignée, imprimée en ligne ;
- Une fiche d'engagement pour l'assiduité aux activités de formation dûment renseignée, imprimée en ligne ;
- Une pochette de candidature à retirer à l'Agence Comptable de l'ISTC Polytechnique.

**NB :**

- **Les BAC étrangers sont à authentifiés obligatoirement à la DECO ;**
- **Les dossiers incomplets ne sont pas admis ;**
- **Les professionnels non titulaires du Baccalauréat ou Diplôme équivalent, candidats à la Licence Professionnelle 1, doivent fournir un document attestant du niveau d'études de la classe de terminale accompagné des bulletins de notes de la classe de terminale et un autre document justifiant d'une expérience professionnelle continue, avérée, de cinq (05) années, au moins, dans le Parcours de formation choisi ;**
- **Pour les candidats titulaires d'un Diplôme Supérieur en Communication (DISCOM) ou d'un Diplôme d'Etudes Supérieures en Communication (DESCOM) d'un établissement ou une université autre que l'ISTC, prière ajouter au dossier de candidature les bulletins et les relevés de notes relatifs à ces diplômes.**

## 5- ÉPREUVES

Le concours comporte :

- 1- une épreuve d'admissibilité,
- 2- des épreuves écrites et orales d'admission.

**L'épreuve d'admissibilité** consiste en une étude du dossier de candidature.

Les candidats admissibles, après sélection sur dossiers, sont convoqués en vue de subir les épreuves écrites et orales d'admission à l'Institut des Sciences et Techniques de la Communication (ISTC Polytechnique), aux dates et heures indiquées sur leurs convocations.

**Les épreuves écrites et orales d'admission**, au nombre de trois (3), sont les suivantes :

❖ **1<sup>ère</sup> épreuve écrite : un sujet d'ordre général (SOG) ou de mathématiques**

Le sujet d'ordre général concerne toutes les écoles sauf l'école des Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel.

L'épreuve de mathématiques ne concerne que l'école des Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel.

Durée de l'épreuve : 2 heures **(8h-10h)** ; coefficient : 2

❖ **2<sup>ème</sup> épreuve écrite : toutes les écoles sont concernées**

- Culture Générale & Actualité ;
- Test psychotechnique ou épreuve de spécialité ;
- Épreuves de langue (Anglais / français et dictée (Ecole de Journalisme)
- Techniques Rédactionnelles (Ecole de Journalisme)
- Connaissance de la langue française (toutes Ecoles confondues).

Durée de l'épreuve : 1 heure **(10h30-11h30)** ; coefficient : 1

❖ **3<sup>ème</sup> épreuve : épreuve orale concernant toutes les écoles**

Cette épreuve consiste en un exposé, devant un jury, portant sur un sujet d'ordre général ou d'actualité, tiré au sort par le candidat, à partir de 13h.

Durée de préparation : 5 mn ; Durée de l'exposé : 10 à 15 mn ; coefficient : 1

Les candidats autorisés à concourir doivent se présenter avec les pièces suivantes :

- 1- une pièce d'identité en cours de validité avec une photo ;
- 2- le reçu de paiement des frais d'inscription au concours ;
- 3- la convocation au concours.

Le résultat définitif du concours est publié sur le site [www.istcpolytechnique.ci](http://www.istcpolytechnique.ci) et par affichage à l'Institut des Sciences et Techniques de la Communication (ISTC Polytechnique).

**NB :**

- Le Test psychotechnique est réservé uniquement aux candidats de la Licence Professionnelle 1 de toutes les écoles sauf ceux de l'école de Journalisme qui sont soumis à une épreuve de questions d'actualité ;
- L'épreuve de spécialité concerne les candidats en Licence Professionnelle 2, Licence Professionnelle 3, Master Professionnel 1 et Master Professionnel 2 de toutes les écoles ;
- L'épreuve de connaissance de la langue française concerne les candidats de toutes les écoles et de tous les niveaux ;
- Chaque épreuve de SOG est corrigée par deux (2) correcteurs au moins.
- Chaque épreuve orale est administrée par un jury composé de trois (3) examinateurs.
- Les différentes épreuves sont notées de 00 à 20 et sont affectées de coefficients.
- Le nombre de places mises au concours est précisé par Ecole, niveau et régime (cours du jour ou cours du soir).
- L'ISTC se réserve le droit de n'ouvrir une classe que si l'effectif est supérieur ou égal à 15.

## 6- FRAIS D'INSCRIPTION AU CONCOURS

Les frais d'inscription au concours sont fixés à **vingt mille (20 000) francs FCFA** pour toutes les écoles, payables directement à l'Agence Comptable. Ils comprennent :

- ✓ Le droit d'inscription au concours proprement dit ;
- ✓ La pochette de candidature à retirer à l'Agence Comptable ;
- ✓ Le certificat de visite et contre visite délivré par le Centre Médical de l'ISTC Polytechnique ;
- ✓ Le certificat de non bégaiement délivré par le Centre Médical de l'ISTC Polytechnique ;
- ✓ L'authentification du diplôme à l'ISTC Polytechnique.

7- PROGRAMME DU CONCOURS D'ENTRÉE A L'ISTC POLYTECHNIQUE SESSION 2024

<b>PERIODE / DATES</b>	<b>ÉTAPES</b>
<b>Mardi 06/08/2024</b>	<b>LANCEMENT DU CONCOURS SESSION 2024</b>
Du Jeudi <b>01 août</b> au vendredi <b>13 septembre 2024</b>	Ouverture du site, Préinscription en ligne sur <a href="https://www.istcpolytechnique.ci">https://www.istcpolytechnique.ci</a> ou <a href="https://www.istcpolytechnique-ci.com">https://www.istcpolytechnique-ci.com</a> ou <b>(COURS DU JOUR ET SOIR)</b>
Du <b>vendredi 9 août</b> au vendredi <b>13 septembre 2024</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réception des dossiers de candidature ;</li> <li>- Paiement des frais du concours ;</li> <li>- Visites médicales.</li> </ul>
<b>Mardi 17 septembre 2024</b>	<b>Analyse des dossiers de candidature</b>
<b>Mercredi 18 septembre 2024</b>	<b>Admissibilité</b> : résultat après analyse de dossiers <b>(COURS DU JOUR et COURS DU SOIR)</b>
<b>Lundi 23 septembre 2024</b>  École de Production de Journalisme	<b>Épreuves écrites et orales</b>  <b>Cours du jour</b>  Licences Professionnelles 1, 2 & 3 Masters Professionnels 1 & 2
<b>Mardi 24 septembre 2024</b>  École de Télécommunications et Technologies de l'Audiovisuel	<b>Épreuves écrites et orales</b>  <b>Cours du jour</b>  Licences Professionnelles 1, 2 & 3 Masters Professionnels 1 & 2



<p><b>Mercredi 25 septembre 2024</b> Production Audiovisuelle</p>	<p><b>Épreuves écrites et orales</b> <b>Cours du jour</b> Licences Professionnelles 1, 2 &amp; 3 Masters Professionnels 1 &amp; 2</p>
<p><b>Jeudi 26 septembre 2024</b> École des Arts et Images Numériques</p>	<p><b>Épreuves écrites et orales</b> <b>Cours du jour</b> Licences Professionnelles 1, 2 &amp; 3 Masters Professionnels 1 &amp; 2</p>
<p><b>Vendredi 27 septembre 2024</b> École de Publicité - Marketing</p>	<p><b>Épreuves écrites et orales</b> <b>Cours du jour</b> Licences Professionnelles 1, 2 &amp; 3 Masters Professionnels 1 &amp; 2</p>
<p><b>Samedi 28 septembre 2024</b> (Cours du SOIR toutes les écoles)</p>	<p><b>Épreuves écrites et orales</b> <b>Cours du SOIR</b> Licences Professionnelles 1, 2 &amp; 3 Masters Professionnels 1 &amp; 2</p>
<p><b>Du lundi 30 septembre au mercredi 02 octobre 2024</b></p>	<p><b>Correction des copies</b></p>
<p><b>Mardi 08 octobre 2024</b></p>	<p><b>Jury de délibérations et résultats définitifs</b> <b>COURS DU JOUR et COURS DU SOIR</b></p>
<p><b>Du lundi 14 au 25 octobre</b></p>	<p><b>-Inscription</b> <b>-Réinscription</b></p>

	<b>-Report d'année</b>
--	------------------------

## 1- NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES

Le nombre de places disponibles au concours est de **huit cent -cinq (805)** réparti dans le tableau suivant :

ECOLES NIVEAUX	Arts & Images numériques	Publicité-Marketing	Journalisme	PRODUCTION Audiovisuelle	Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel	TOTAL
	<b>COURS DU JOUR</b>					
Licence Professionnelle 1	35	35	35	35	35	165
Licence Professionnelle 2	CONCOURS PAS OUVERT	CONCOURS PAS OUVERT	CONCOURS PAS OUVERT	CONCOURS PAS OUVERT	21	19
Licence Professionnelle 3	CONCOURS PAS OUVERT	CONCOURS PAS OUVERT	CONCOURS PAS OUVERT	CONCOURS PAS OUVERT	31	00
Master Professionnel 1	35	35	35	35	35	145
Master Professionnel 2	22	13	10	CONCOURS PAS OUVERT	25	20
<b>TOTAL</b>	65	60	75	70	84	349
	<b>COURS DU SOIR</b>					
Licence Professionnelle 1	35	35	35	35	35	165
Licence Professionnelle 2	21	22	20	15	35	131
Licence Professionnelle 3	29	CONCOURS PAS OUVERT	CONCOURS PAS OUVERT	CONCOURS PAS OUVERT	31	00
Master Professionnel 1	35	35	35	35	35	145
Master Professionnel 2	30	CONCOURS PAS OUVERT	CONCOURS PAS OUVERT	25	20	15
<b>TOTAL</b>	92	79	100	85	100	456

**POINT GLOBAL : COURS DU JOUR (349) + COURS DU SOIR (456) = 805 PLACES DISPONIBLES**

**Nota bene : L'ISTC se réserve le droit de n'ouvrir une classe que si l'effectif est supérieur ou égal à 15.**

## LES ETAPES POUR LE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- **Etape 1** : Effectuer obligatoirement la préinscription en ligne sur le site de l'ISTC Polytechnique <https://www.istcpolytechnique.ci> ou <https://www.istcpolytechnique-ci.com> en renseignant le formulaire d'inscription ;
- **Etape 2** : Imprimer après avoir renseigné en ligne :
  - la fiche de candidature ;
  - la demande d'inscription ;
  - la fiche d'inscription ;
  - la fiche de table ;
  - la fiche d'engagement pour l'assiduité aux activités de formation ;
  - la fiche d'engagement pour le paiement des frais de scolarité.
- **Etape 3** : Se rendre au **Service Orientation et Cours du soir de l'ISTC Polytechnique** pour faire valider son choix ;
- **Etape 4** : Se rendre au **Secrétariat de Réception des dossiers de candidature du concours** pour faire vérifier les pièces contenues dans le dossier de candidature et faire signer la fiche de candidature ;
- **Etape 5** : Se rendre à l'**Agence Comptable de l'ISTC Polytechnique**, muni(e) de la fiche de candidature signée par le Secrétariat de Réception des dossiers de candidature et de la somme de **vingt mille (20 000) francs FCFA**, pour le paiement des frais du concours et le retrait de la pochette de candidature ;
- **Etape 6** : Se rendre au **Centre Médical de l'ISTC Polytechnique**, muni(e) de la fiche de candidature et du reçu de paiement des frais du concours dûment signés par l'Agence Comptable, pour les visites médicales (visite et contrevisite et test de non bégaiement);
- **Etape 7** : Revenir au **Secrétariat de Réception des dossiers de candidature du concours** pour faire valider l'inscription au concours par le dépôt physique du dossier de candidature, muni(e) de la pochette contenant les pièces suivantes :
  - la fiche de candidature signée par le Secrétariat de Réception des dossiers de candidature et l'Agence Comptable ;
  - le reçu de paiement des frais du concours délivré par l'Agence Comptable ;
  - les certificats de visite & contrevisite et de non bégaiement délivrés par le Centre Médical de l'ISTC Polytechnique ;
  - toutes les autres pièces du dossier de candidature.

**NB** : Le candidat doit retirer sa fiche d'inscription après le dépôt physique de son dossier de candidature au Secrétariat de Réception des dossiers de candidature du concours et imprimer sa convocation sur le site <https://www.istcpolytechnique.ci> ou <https://www.istcpolytechnique-ci.com> après l'admissibilité.

**2- FRAIS D'INSCRIPTION  
NATIONAUX**

ÉCOLES	NIVEAUX					
	Licence Professionnelle				Master Professionnel	
	LP1	LP2	LP3		MP1	MP2
Journalisme	120 000	120 000	120 000		120 000	120 000
Production audiovisuelle	120 000	120 000	120 000		120 000	120 000
Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel	120 000	120 000	120 000		120 000	120 000
Publicité- Marketing	120 000	120 000	120 000		120 000	120 000
Arts et Images Numériques (Infographie, Multimédia et Internet)	120 000	120 000	120 000		120 000	120 000

**NON NATIONAUX**

ÉCOLES	NIVEAUX					
	Licence Professionnelle				Master Professionnel	
	LP1	LP2	LP3		MP1	MP2
Journalisme	120 000	120 000	120 000		120 000	120 000
Production audiovisuelle	120 000	120 000	120 000		120 000	120 000
Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel	120 000	120 000	120 000		120 000	120 000
Publicité- Marketing	120 000	120 000	120 000		120 000	120 000
Arts et Images Numériques (Infographie Multimédia et Internet)	120 000	120 000	120 000		120 000	120 000

**NB :**

Les règlements se font en espèces et uniquement à l'Agence Comptable.

Les prises en charges et les chèques ne sont pas acceptés.

Les étudiants dont la scolarité est prise en charge par les structures partenaires de l'ISTC Polytechnique devront s'acquitter eux-mêmes de leurs frais d'inscription.

### 3- FRAIS DE SCOLARITE

ECOLES	NIVEAUX					
	Licence professionnelle				Master professionnel	
	LP1	LP2	LP3		MP1	MP2
Journalisme	500 000	550 000	600 000		650 000	700 000
Production audiovisuelle	500 000	550 000	600 000		650 000	700 000
Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel	500 000	550 000	600 000		650 000	700 000
Publicité- Marketing	500 000	550 000	600 000		650 000	700 000
Arts et Images numériques (Infographie, multimédia et Internet)	500 000	550 000	600 000		650 000	700 000

### NON NATIONAUX

ECOLES	NIVEAUX					
	Licence professionnelle				Master professionnel	
	LP1	LP2	LP3		MP1	MP2
Journalisme	550 000	600 000	650 000		700 000	750 000
Production audiovisuelle	550 000	600 000	650 000		700 000	750 000
Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel	550 000	600 000	650 000		700 000	750 000
Publicité- Marketing	550 000	600 000	650 000		700 000	750 000
Arts et Images numériques (Infographie multimédia et Internet)	550 000	600 000	650 000		700 000	750 000

**NB** : Toute scolarité entamée est entièrement due.

Les prises en charges et les chèques ne sont pas acceptés.

Les demandes de report d'année doivent s'effectuer avant la fin des inscriptions.

Les règlements se font uniquement à l'Agence Comptable.  
Les frais d'inscription ne sont pas compris dans les frais de scolarité.

## LES ETAPES DE L'INSCRIPTION OU DE LA REINSCRIPTION 2023-2024

- **Etape 1** : s'inscrire ou se réinscrire obligatoirement en ligne sur <https://www.istcpolytechnique.ci> ou <https://www.istcpolytechnique-ci.com> en renseignant le formulaire d'inscription ou de réinscription ;
- **Etape 2** : Imprimer obligatoirement après avoir renseigné en ligne :
  - La fiche d'inscription ou de réinscription ;
  - La fiche d'identification ;
  - La fiche de santé ;
  - La fiche d'engagement pour le paiement des frais de scolarité ;
  - La fiche d'engagement pour l'assiduité aux activités de formation ;
- **Etape 3** : Acheter les tissus pour l'uniforme (**Inscription en cours du jour**) chez le vendeur agréé : tissu gris pour la veste, le pantalon ou la jupe ; tissu bleu pour la chemise des étudiants en Licence Professionnelle et jaune pour la chemise de ceux en Master Professionnel ;  
**NB** : Exiger un reçu après l'achat et se rendre au **Service de la Scolarité et des Statistiques** avec pour l'inscription pédagogique ;
- **Etape 4** : Se rendre au **Service de la Scolarité et des Concours** pour faire signer la fiche d'inscription ou de réinscription ;
- **Etape 5** : se rendre à l'**Agence Comptable** muni(e) de la fiche d'inscription ou de réinscription signée par le Service de la Scolarité et des Statistiques et de la somme de **cent vingt mille (120 000) Francs CFA** pour le paiement des frais d'inscription ou de réinscription et du premier versement de la scolarité d'un montant de cent cinquante mille **(150 000) Francs CFA** ;
- **Etape 6** : Se rendre au **Centre Médical** pour faire signer la fiche médicale et déposer une copie ;
- **Etape 7** : Revenir au **Service de la Scolarité et des Statistiques** pour faire signer la fiche d'identification, déposer les fiches et faire valider votre inscription ou réinscription pédagogique ;

**NB** : se munir également des pièces suivantes :

- ✓ la copie du reçu de paiement des frais d'inscription ou de réinscription ;
- ✓ la copie du reçu de paiement du tissu (**Inscription cours du jour**) ;
- ✓ les originaux et les copies des bulletins de l'année académique 2022-2023 (**Réinscription**) ;

- ✓ la copie du reçu soldé de l'année académique 2020-2021 (Réinscription) ;
- ✓ la somme de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA pour le paiement des UE non validées (Réinscription).